

Communiqué de presse

Carte d'itinéraires de randonnée pédestre



> Une carte attendue

La randonnée pédestre est l'activité de pleine nature la plus pratiquée en France. Montélimar-Agglomération est un territoire où la pratique de la randonnée est clef. D'un point de vue touristique (75% des demandes sports nature) mais également pour la population locale qui est pratiquante à grande échelle.

La carte d'itinéraires de randonnée pédestre représente plus de 6 mois de travail en lien avec les mairies du territoire, les parrains de randonnée et le Département de la Drôme. Les 40 itinéraires répertoriés reprennent les itinéraires existant ainsi que plus d'une vingtaine de nouveaux itinéraires historiques qui ont été modifiés et adaptés en fonction du conventionnement parcellaire avec les propriétaires privés.

Les randonnées sont actuellement en cours de balisage selon la charte nationale de la Fédération Française de Randonnée.

La carte présente ces itinéraires avec un court descriptif, le niveau de difficulté, la durée et la distance. Un QR Code renvoie vers le descriptif complet sur notre site internet.

Retrouvez-la dès maintenant à l'Office de Tourisme de Montélimar ainsi qu'au Bureau d'Information Touristique de Marsanne au prix de 2€.

> En pratique

40
itinéraires
balisés

Plus de 400
km de
sentiers

3 000
exemplaires

Prix de
vente : 2 €

Les cartes ont été réalisées par l'Agence Karactère Communication et imprimées par l'Imprimerie Bayle .

> Remerciements

- Aux maires des communes de Montélimar-Agglomération ainsi qu'aux élus ayant contribué au projet
- A tous les parrains de randonnée pour leur implication
- A la Fédération Française de Randonnée de la Drôme